

Questions orales

En ce qui concerne le fait que le gouvernement du Canada, le ministère des Transports, mettrait des gens à pied au risque de mettre des vies humaines en danger, c'est absolument faux.

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Madame la Présidente, le gouvernement a été prévenu par l'Association canadienne des pilotes de lignes aériennes, l'Association des contrôleurs de la circulation aérienne et l'opposition officielle que le surmenage des contrôleurs et les effectifs insuffisants dans les aéroports mettaient en danger la sécurité des voyageurs.

Le vice-premier ministre ne réalise-t-il pas que le spectacle d'un contrôleur de la circulation aérienne surmené et épuisé n'importe où au Canada est peut-être le dernier avertissement que nous aurons avant que ne se produise une catastrophe aérienne dans un aéroport du Canada?

Le ministre promettra-t-il dès maintenant qu'il reconsidérera les coupes prévues à l'aéroport Pearson et qu'il prendra des mesures pour mettre fin à la grave pénurie de contrôleurs de la circulation aérienne au Canada?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Madame la Présidente, le député sait que chaque fois que cette question a été soulevée à la Chambre, le ministre des Transports a répondu qu'il prenait des mesures pour régler ce problème, notamment en accélérant la formation des contrôleurs de la circulation aérienne. Je veillerai évidemment à ce que cette question soit portée à l'attention du ministre des Transports et je suis sûr qu'il lui donnera une réponse détaillée. J'espère qu'il acceptera cette réponse et qu'il la lira.

* * *

LE COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

M. George S. Rideout (Moncton): Madame la Présidente, j'adresse ma question au solliciteur général.

Ron Atkey, ancien président du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité et conservateur de surcroît, a déclaré ce qui suit au sujet des raisons invoquées par le gouvernement pour refuser d'exercer une surveillance parlementaire sur les activités et le budget du Service canadien du renseignement de sécurité:

Le solliciteur général et le SCRS ont essayé de jouer au plus fin avec nous. Le gouvernement a rejeté des réformes visant la protection des droits des Canadiens. . .

Alors que la plupart des pays industrialisés ont un droit de regard parlementaire sur leurs services de sécurité, pourquoi le ministre a-t-il peur d'assurer la même protection aux Canadiens?

L'hon. Pierre H. Cadieux (solliciteur général du Canada): Rien de ce qu'a dit le député ne m'effraie. S'il prenait la peine de lire la réponse complète qui a été faite au rapport du comité, il se rendrait compte que nous avons accepté certaines des recommandations. Le gouvernement mettra des mesures en oeuvre afin d'assurer une protection, comme le propose le député.

Nous n'avons pas accepté les 117 recommandations, et le député sait pourquoi. Il devrait lire le rapport. J'estime que le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité a rempli son mandat, comme il continuera de le faire. M. Atkey, à titre d'ancien membre du comité, devrait savoir ce qu'il en est.

* * *

LES AUGMENTATIONS DE SALAIRE

M. Rod Murphy (Churchill): Madame la Présidente, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor.

• (1200)

Le ministre ne croit-il pas que les augmentations salariales que les hauts fonctionnaires ont obtenues la veille de l'annonce du budget étaient odieuses, et que c'est de l'hypocrisie de la part de ces gens de demander à d'autres de sacrifier leur emploi alors qu'ils touchent eux-mêmes des augmentations salariales supérieures à toutes celles consenties aux autres employés de l'État.

Que ces augmentations soient rétroactives ou non, le ministre ne croit-il pas que ces gens qui exigent des sacrifices des autres devraient donner l'exemple en acceptant de faire des sacrifices eux aussi?

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Madame la Présidente, je ferai remarquer au député que les dirigeants des sociétés d'État seront traités exactement comme tous les autres employés de l'État.

Le député parle de chiffres qui se rapportent à l'année dernière, à 1990. Or, nous sommes en 1991. L'annonce que j'ai faite la semaine dernière portait sur le prochain exercice. En avril prochain, les dirigeants des sociétés